

# Madame HIDALGO, rouvrez les voies sur berges !

## **Manifeste Francilien pour une circulation fluide et équitable Tous ensemble, signons-le !**

Depuis la fin de l'été 2016 et de « Paris Plage », **la Maire de Paris a décidé, sans aucune concertation avec les Franciliens** et les 1282 communes d'Ile-de-France, **de fermer à la circulation automobile une partie des voies sur berges rive droite.**

**Ce choix c'est fait malgré un avis défavorable de la commission d'enquête publique !**

Cette décision, qui est censée apporter des avantages pourtant peu évidents pour les habitants de Paris intramuros, a de fait eu pour **conséquence directe et immédiate de rendre plus difficile les trajets quotidiens de millions d'usagers.**

Certes, les modes de déplacements alternatifs sont nombreux au sein de la capitale, mais ils n'offrent des solutions convenables qu'à une frange minoritaire de nos concitoyens. Nombre de Franciliens n'ont ni la chance ni les moyens d'habiter Paris. Ils n'ont pas d'autres choix que de traverser notre belle capitale pour travailler et subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. **Nous ne parlons là ni de confort ni de déni écologique mais bien d'impérieuse nécessité et d'intérêt général.**

**Il est tout à fait possible de créer des aménagements pour faire cohabiter toutes les catégories d'usagers\*, sans exclure les automobilistes.** Nous sommes tout à fait prêt, nous, élus d'Ile-de-France, à faire des propositions en ce sens à Madame HIDALGO.

**Faute d'un projet plus global et concerté, incluant nécessairement une amélioration préalable de l'offre de transport collectif,** cette fermeture se traduit par des reports de circulation et **des rallongements des temps de parcours très significatifs.** Ce phénomène a lieu dans Paris mais aussi, par répercussion logique, **dans les communes de Petite et Grande couronnes,** point de départ et de traverse pour accéder à la capitale.

**Ces temps de parcours seront d'autant plus importants en 2017 et 2018** que de nombreux autres chantiers programmés tendent à impacter la circulation sur les quais hauts, axes déjà engorgés actuellement suite à cette décision unilatérale. Et cela sans compter sur le programme de travaux du Grand Paris qui va débiter...

## **Nous demandons :**

- 1 La réouverture des voies sur berges** a minima les jours de semaine.
- 2 Une réflexion, à l'échelle de la région, visant à limiter la circulation** sur certains axes, tels que les voies sur berge, et à des périodes déterminées aux seuls véhicules électriques et/ou hybrides, ou à minima dotés de pastilles vertes.
- 3 La recherche avec la Ville de Paris de terrain aux portes de la capitale,** desservis par les transports en commun, afin que puissent y être créés de véritables parkings pour les Franciliens.
- 4 L'incitation forte au développement du co-voiturage** à travers notamment la création d'une plate-forme régionale sécurisée. Lancer la réflexion pour inciter à utiliser ce mode de transports, réfléchir sur les moyens de le rendre réellement attractif : limitation d'accès à certains axes, à certaines heures...).

